



## E D I T O

### Vous allez vous enrichir : on va baisser vos salaires.

**L'**engeance gouvernementale pseudo socialiste vient de découvrir la quadrature du cercle. Face au mouvement de mécontentement des agents des trois fonctions publiques de mai dernier à l'annonce de la poursuite du gel du point d'indice et d'une perspective de gel jusqu'en 2017, le Holland's band nous fait un cadeau inestimable : il va augmenter le pouvoir d'achat des « petits » fonctionnaires. YES ! Ils nous ont entendus, ils vont revaloriser le point d'indice ? Ce serait trop beau. Non, ils nous font une pirouette abracadabrantesque : ils vont augmenter les plus mal payés d'entre nous en appauvrissant (comme s'il était besoin d'en rajouter) le bien collectif, ILS VONT BAISSER LES COTISATIONS RETRAITE POUR LES AGENTS GAGNANT ENTRE LE SMIC ET 1,5 FOIS LE SMIC !!! Et hop augmentation du pouvoir d'achat pour ceux-là. Pour les autres, ils sont assez riches, au-dessus de 2 168,00 € brut ils ont bien assez...

« Augmentation du pouvoir d'achat, mon bec ! » répond La Cigogne (qui sait parfois rester polie). Les cotisations sociales sont une richesse collective dont tous bénéficient. Les réduire se résume à nous appauvrir, nous salariés. C'est elles qui font de notre système de protection sociale un des meilleurs de la planète. C'est elles qui ont permis d'amortir le choc de la crise financière de 2008. Faire croire aux salariés qu'on améliore leur pouvoir d'achat en leur baissant la part du salaire socialisé est proprement scandaleux, honteux et criminel pour leur avenir.

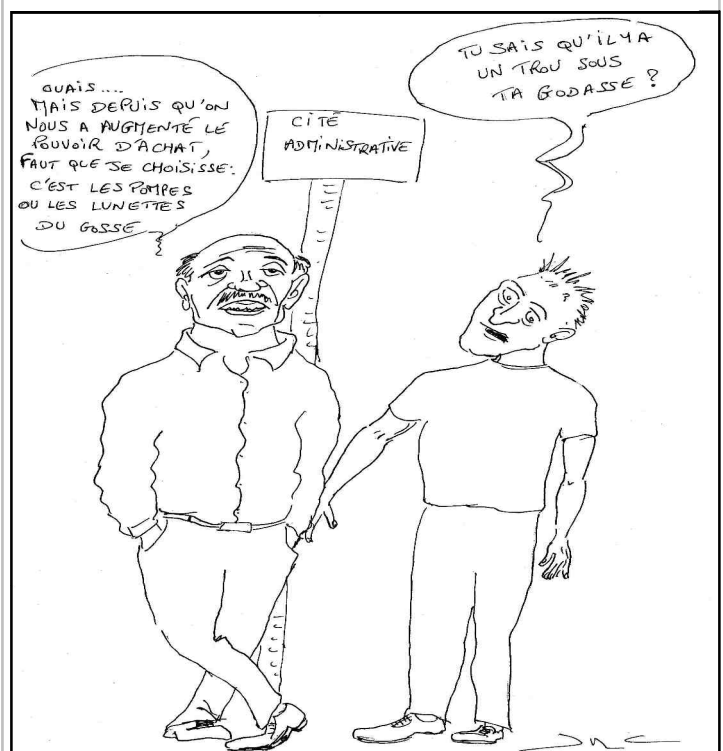
Ça l'est d'autant plus qu'au 1er janvier 2015, date prévue pour la mise en place de cette fumisterie, l'ensemble des fonctionnaires verra cette même cotisation retraite augmenter de 0,4 % et ce chaque année jusqu'en 2020, consécutivement aux réformes de retraites de 2010, 2012 et 2013 !

Outre le fait qu'on nous prend vraiment pour des cons (La Cigogne ne sait que parfois rester polie...) et que cette mesure est discriminante, elle induit des effets pervers inadmissibles. Cette baisse des cotisations sera dégressive à proportion du traitement perçu : de -2% de cotisation pour les agents qui perçoivent un traitement indiciaire

équivalent au SMIC à -0,2% pour ceux dont le traitement atteindra 1,5 fois le SMIC. Ainsi c'est une montée progressive du taux de cotisation qui attend les agents les plus mal payés chaque fois qu'ils prendront un échelon et donc un RABOTAGE du gain net (déjà pas mirobolant) de traitement à chaque passage d'échelon. Autrement dit cette extraordinaire mesure d'augmentation du pouvoir d'achat des moins bien lotis d'entre nous n'est qu'une forme **d'avance versée sur l'ancienneté** avec la contrepartie inadmissible de l'appauvrissement du collectif.

Au passage, le lecteur aura remarqué qu'on ne parle plus de pension civile dans la sphère gouvernementale, mais de retraite. Les glissements sémantiques sont toujours présages de changement (rarement au profit des salariés) il faudra rester vigilant.

### **LA CIGOGNE LE DIT ET LE REPETE : LE SEUL VRAI GAIN DE POUVOIR D'ACHAT C'EST UNE REVALORISATION DU POINT D'INDICE AVEC RATTRAPAGE DES 4 DERNIERES ANNEES.**



## On joue avec le feu

C'était prévisible. Dans le Bas-Rhin, il peut aussi faire chaud, même très chaud, en dehors des deux principaux mois d'été, juillet et août, contrairement à ce que semble penser l'état-major de la DRFiP. Les stagiaires et autres élèves du Centre de Formation départemental ou de l'ENFiP au 3e étage du 35, avenue des Vosges en font les frais et non pas le frais à l'heure actuelle, supportant souvent des températures dépassant allègrement les 30°. Bref, ils mijotent dans leur jus en essayant tant bien que mal de garder les yeux ouverts et de respirer, surtout en début d'après-midi, au moment de la digestion.

Cela avait pourtant été annoncé, dit, et redit, au moment de l'installation du centre de formation, mais sans doute pour des raisons bassement financières a-t-on fait fi en haut lieu des avis et suggestions d'agents expérimentés ayant de longue date travaillé dans ces conditions extrêmes par le passé. Qu'attend-t-on au juste pour remédier à ces conditions de travail

inacceptables ? Que des agents fassent des malaises ou tombent en syncope ? De passage au 3e niveau du CFP, des responsables de la DRFiP 67 ont récemment pu constater qu'il y fait chaud en juin. Auront-ils le courage de renouveler l'expérience en septembre, voire en octobre ?

A l'heure qu'il est, on préconise la mise en place de ventilateurs sur pieds (plusieurs par salles), ou encore l'installation de petits climatiseurs amovibles, bref du bricolage, afin de préserver un tant soit peu, le matériel (les nombreux PC qui contribuent à faire monter les températures et qui pourraient claquer les uns après les autres), à défaut de penser aux stagiaires. Oui mais voilà, à l'époque on a aussi lésiné sur les prises de courant. Dès lors on voit fleurir des rallonges et des réglettes électriques, avec les dangers que comportent ce genre de juxtapositions pour la circulation des personnes, mais aussi pour la sécurité incendie. On va bien finir par réaliser l'exploit de faire cramer le 35 ... ! Il y a fort à faire là-haut pour le CHS. Quant à la CGT, elle préconise ni plus ni moins de faire usage du droit de retrait en cas de fortes chaleurs, tant que des conditions décentes ne sont pas proposées aux agents utilisateurs. On n'est pas des bêtes !

## Des méfaits de la gestion paternaliste

Si elle était courante fin des années soixante dix ou même début des années quatre vingt, tout en étant pratiquée dans un esprit bon enfant dirons-nous, les organisations syndicales, dont la CGT, y veillaient d'ailleurs avec la création des SIP et des SIE, elle avait quasiment disparu fin du siècle dernier et au début des années 2000. Mais l'Histoire est un éternel recommencement, et voici qu'elle refait surface, tout comme « la chansonnette » d'Yves MONTAND, tiens, tiens !

A propos du paternalisme, le dictionnaire nous en donne la définition suivante: « état d'esprit, par exemple d'un chef d'entreprise qui crée de sa seule autorité, à l'intention de ses ouvriers et sans leur laisser d'initiative des œuvres sociales dans lesquelles la notion de la charité remplace la notion de justice. Le paternalisme désigne aussi le régime des rapports entre les races dans certains pays multi-raciaux, en particulier dans les pays d'Amérique latine et dans les pays colonisés, rapports qui sont caractérisés par la situation d'infériorité des indiens, des noirs, ou des peuples colonisés; autorité qui ne se veut pas brutale du groupe dominant sur le groupe dominé. »

De passage dans différents services du département, la CGT constate que de plus en plus de responsables de services ou de chefs de postes ont renoué, peut-être même inconsciemment, avec ce concept qui peut s'avérer sympathique pratiqué dans un bon esprit, mais aussi nauséabond dans certains cas. Car les dérives peuvent être multiples et revêtir différents aspects, et déboucher notamment en cas de manque de personnel, sur des pratiques discriminatoires, l'acharnement sur un bouc émissaire, l'intimidation, voire le harcèlement moral, etc. Ces pratiques d'un ancien temps ne sont malheureusement pas rares dans notre administration à l'heure qu'il est, il est urgent d'ouvrir les yeux et d'y mettre un terme.

## Mouvement général B et C Ce grand sauve-qui-peut !

Voici venu l'époque des cartes de France qui fleurissent avec la sortie des mouvements au 1er septembre. C'est là, cher lecteur, que tu découvres que notre département manquera cruellement de 21,2 B et 28,2 C à la rentrée.

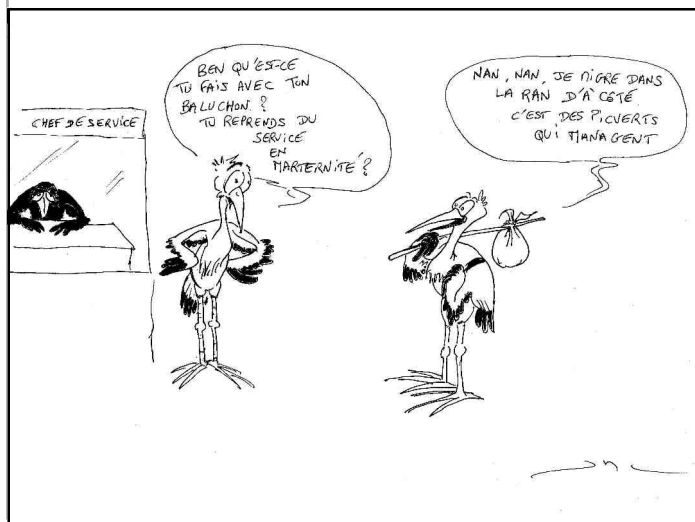
Comprends bien qu'il s'agit là de postes bien réels et non pourvus, juste parce que la Direction Générale n'a pas pris la peine de recruter assez de monde. Ce n'est d'ailleurs pas le recrutement sur la liste complémentaire du concours C qui changera quelque chose.

Mais ce que tu ne sais pas, cher lecteur, c'est que tout ce dispositif ne tient pas compte du tout des départs à la retraite prévus et prévisibles cette année. Corrigée des variations saisonnières, la DRFiP 67 se retrouvera ainsi très rapidement en déficit de 25 B et 41 C.

Aucun service ne sera épargné. La DRFiP aura donc le choix pour faire ses emplettes de suppressions d'emplois en fin d'an-

née.

Un seul point positif à tout cela : on verra tous rapidement et clairement quels sont les bons managers. Il en va des agents comme des cigognes : quand le temps devient pourri, elles filent sous des cieus meilleurs.



## Doctrines d'emplois et carrières

Lors du dernier CTL, on a présenté aux représentants des personnels un projet de fusion des secteurs d'assiette en un seul à Molsheim.

Nous ne reviendrons pas sur l'exposé motivant cette manip, même s'il ne fait pas l'ombre d'un doute que nous sommes encore face à un maquillage grossier de pénurie de personnels (en l'occurrence de cadres B). Le résultat de cette fusion sera un secteur de 11 C encadrés par 1 B.

Votre élu CGT a émis quelques réserves sur la motivation de cette restructuration. Par ailleurs, au vu du nombre d'agents encadrés, il a également rappelé que nous nous trouvons totalement hors des clous en matière de doctrine d'emplois, déclenchant ainsi la colère du *meilleur d'entre nous*.

Ce dernier considère en effet que ce sont les doctrines d'emplois qui nous font courir à notre perte... entendez, cette notion rétrograde et conservatrice qui nous empêche d'évoluer.

Venant d'un précieux représentant de la caste qui a siphonné tout l'argent gagné grâce aux suppressions d'emploi à la DGFIP (cf rapport CARREZ à l'Assemblée Nationale de l'époque-cigogne de janvier 2011), on se demande

Mais c'est vrai que ces gens-là n'ont pas de doctrine d'emploi, ils font carrière, eux !

## Le Grand Guignol des primes à la DGFIP

Le DGFIP s'est livré il y a peu, à une première pantalonnade avec la prime de valorisation de l'accueil, à laquelle auraient droit bien entendu les agents d'accueil, mais pas tous. En effet, les agents des secteurs pourtant régulièrement et largement mis à contribution, notamment au cours de la campagne IR, en seraient exclus. Y a pas mieux pour diviser et décourager les bonnes volontés. Comme si cela ne suffisait pas, le DGFIP dans son grand numéro de funambule, vient d'adresser un message de félicitations à tous les agents de notre administration, les remerciant pour leur professionnalisme et leur implication dans la réalisation des missions de la DGFIP. C'est beau !

Hélas, dans son numéro de passe-passe, Bruno BEZARD (attention à l'orthographe !) annonce laconiquement que le dispositif d'intéressement collectif 2013 permettra d'allouer royalement à l'ensemble des agents de sa grande maison une prime de 120 € bruts et non plus de 150 €, donc 30 € de moins que l'année précédente. C'est du grand art ! « Vous êtes bons, vous avez bien travaillé, mais vous aurez moins » ! Évidemment, deux indicateurs sur les 12 retenus n'ont pas été remplis. Ceci explique tout !



**L**ors du dernier appel des agents à la grève, le 15 mai dernier, quelle ne fut pas la surprise le 14 de constater que dans plusieurs sites et services, les responsables se sont adressés aux agents pour recenser les grévistes du lendemain. On imagine qu'il ne s'agissait pas là d'initiatives personnelles conjuguées par hasard et l'on est en droit de supposer que l'origine de ce recensement se situait au moins à hauteur de la Direction Locale, sinon celle de la Direction Générale.

Oh là, oh là, oh là. Serions-nous désormais sous la tutelle du Ministère des Transports et assujettis à la loi Sarkozy sur le service minimum qui oblige les agents grévistes à se déclarer préalablement à leur hiérarchie ? Pas encore à la connaissance de la Cigogne.

Rappelons ici la réglementation en la matière dans nos services : les agents ne sont pas tenus de prévenir qu'ils seront grévistes et l'encadrement n'a aucune légitimité à le leur demander.

A bon entendeur, salut.

### Page 1 :

EDITO

Vous allez vous enrichir : on va baisser vos salaires.

### Page 2 :

On joue avec le feu.

Des méfaits de la gestion paternaliste.

Mouvement général B et C

Ce grand sauve-qui-peut !

### Page 3 :

Doctrines d'emplois et carrières.

Le Grand Guignol des primes\* à la DGFIP.

### Page 4 :

Sommaire.

Bientôt la DGFIP au Ministère des Transports ?.



### JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : Prénom :

Grade : Échelon :

Adresse Administrative :

Adresse Personnelle :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant local ou à :

Jean Michel CHAIRON à la TP Drulingen

Michel BASTIAN au SIP de Haguenau